

N° 15/3.18

**CONFIGURATION DU SITE MORGES GARE-SUD EN PÉRIODE DE TRAVAUX: MARS À OCTOBRE 2018**

---

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

L'ouverture d'un second grand chantier sur le site Morges Gare-Sud en mars, rapidement suivi des travaux liés au déplacement de la rue Centrale, implique de nombreuses adaptations dans l'organisation du secteur. Le fonctionnement des transports collectifs et l'accès à la gare pour tous doit être garanti en continu; la circulation routière du centre ville doit également être garantie.

Le secteur sera donc progressivement réorganisé pour s'adapter aux situations successives.

**Mars 2018 : Ouverture du Chantier de l'Ilot Sud**

*Il s'agit d'adapter le site à la construction du bâtiment de l'Ilot Sud, donc de préparer le réaligement de la rue Centrale. Les travaux à réaliser en préalable au déplacement sont en cours (réalisation du tunnel de liaison par CFF), ou en préparation (réalisation des infrastructures souterraines et 1<sup>ère</sup> étape de travaux sur la place de la Gare).*

**Avril à Juin 2018 : Démarrage des travaux d'infrastructures souterraines**

*L'emplacement de la future rue Centrale est libéré par CFF pour permettre la réalisation des travaux d'infrastructures souterraines de la rue Centrale. La Ville dispose de 6 mois pour les réaliser, avant que l'emprise actuelle soit cédée pour la construction de l'Ilot Sud. Le périmètre d'intervention comprend la partie située au sud de la rue du Sablon.*

**Juillet 2018 : Modification du schéma de circulation**

*L'itinéraire sur la rue centrale est réservé à la mobilité douce. Les bus régionaux accèdent à la place depuis la rue de la Gare, de même que les taxis et les véhicules d'urgence. L'accès des personnes à mobilité réduite (PMR) en dépose minute est également permis.*

**Aout 2018 : Réalisation de la gare routière transitoire**

*Les travaux pour la réalisation de la gare routière transitoire prennent place.*

**Octobre 2018 : Déplacement de la rue Centrale**

*La surface de rue Centrale existante est cédée par la Ville, permettant à l'Ilot Sud d'étendre son périmètre de chantier. La gare routière transitoire accessible depuis la rue de la Gare est mise en service. Un passage dédié à la mobilité douce est maintenu entre les chantiers, à l'emplacement de la future rue Centrale.*

Le Conseil communal sera informé régulièrement et par ailleurs il est invité à consulter le détail de l'évolution du secteur, qui sera mis à disposition sur internet au fil du chantier.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

**Adopté par la Municipalité dans sa séance du 19 mars 2018**

**Communication présentée au Conseil communal en séance du 28 mars 2018**